



# 24 Heures de la Voile

## Notice

*A conserver par les concurrents*



## PROGRAMME

---

Samedi 12 août :

9h30 à 11h30 : remise du "dossier de régates" à l'équipage au complet (4 équipiers)

13h : contrôle des bateaux et émargement départ

14h : briefing

15h : départ

Dimanche 13 août :

15h : arrivée et émargement retour au Coz Pors

16h30 : résultats

## INSCRIPTION

---

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet du club [www.cntregastel.com](http://www.cntregastel.com)

Il doit être soit remis au Club, soit renvoyé par mail à [animations.cntregastel@gmail.com](mailto:animations.cntregastel@gmail.com)

Le Club vous informera de l'état de votre dossier.

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 10 août 2023 à 16 h soit 2 jours avant la régates, pas d'inscription le vendredi 11 août 2023.

Le montant est fixé à 100 euros, à joindre impérativement au dossier d'inscription, Dans tous les cas, les sommes versées au CNT lui resteront acquises.

Pour tout désistement motivé par un cas de force majeure, le CNT retiendra 20 € pour frais de dossier.

## LICENCES

---

Les concurrents doivent impérativement posséder une licence Compétition de la Fédération Française de la Voile ou fournir un certificat médical de "non contre-indication à la pratique du sport Voile en compétition". Si le participant a déjà une licence compétition, fournir une copie à télécharger sur votre espace licencié. Si le participant a une licence annuelle, vous devez télécharger votre certificat médical pour la transformer en licence compétition et joindre une copie de la licence au dossier d'inscription.

Les concurrents qui ne possèdent pas de licence peuvent l'acheter au Club Nautique Trégastel en fournissant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

Licence Annuelle Jeune 30 € (moins de 19 ans)

Licence Annuelle Adulte 60 €

Licence Temporaire 31 € (avec option de garantie minimale pour 4 jours consécutifs).

Les concurrents étrangers devront présenter une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de garantie identique à celui couvert par la licence FFV ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication de la pratique en compétition rédigé en français ou en anglais.

## INFORMATIONS DIVERSES

---

La mise à l'eau et la sortie des bateaux se font à partir de la plage de la Grève Blanche.

Un parking est réservé à proximité du Club pour le stockage des remorques.

L'hébergement sous tente est autorisé sur la plage du Coz Pors à l'endroit délimité dans la limite de deux tentes maximum par bateau, ceci dès le vendredi soir 11 août à partir de 19h. La liste des hébergements est disponible à l'Office du Tourisme.

Les 24 H de la Voile se déroulent au cœur d'un site naturel fragile qu'il convient de protéger. Merci de privilégier l'utilisation de gourdes en lieu et place des bouteilles d'eau, pensez à emporter un sac poubelle afin de collecter vos déchets. Le rejet à la mer des déchets est formellement interdit. L'accès des voitures et remorques est interdit sur le parvis du Coz Pors.

## 24 Heures de la Voile

*50<sup>ème</sup> édition*

12 & 13 août 2023

Dossier à remplir très lisiblement et en majuscules

*Le représentant de l'équipage (la personne à contacter) :*

Nom :

Prénom :

---

Adresse :

---

Ville :

Code postal :

---

Téléphone fixe :

(celui qui nous permet de vous contacter chez vous ou en vacances)

Téléphone portable :

---

Adresse électronique :

---

↶ Zone réservée au Club Nautique (ok ou manquant)

<b>Nom du bateau</b> <i>(facultatif)</i>	<b>Barreur 1</b>	<b>Equipier 1</b>	<b>Barreur 2</b>	<b>Equipier 2</b>
Déjà Licencié N° de licence				
Licence à prendre (montant)				
Licence compétition ou certificat médical				
Autorisation parentale				
2 photos par personne				
<p>Si vous disposez d'une licence annuelle FFV, vous <u>devez</u> charger votre certificat médical sur votre espace licencié. Votre licence deviendra alors automatiquement une licence compétition.</p> <p>Si le dossier est complet, il est enregistré et le numéro du bateau est attribué.</p>				

Date de dépose du dossier complet :

Signature :





# AVIS DE COURSE

*A conserver par les concurrents*



## **Autorité organisatrice**

Club Nautique de Trégastel  
41 avenue de la Grève Blanche  
22730 Trégastel

Tél : 02 96 23 45 05  
[www.cntregastel.com](http://www.cntregastel.com)  
animations.cntregastel@gmail.com

## **Règles applicables**

---

Les 24 H de la Voile est une course en relais avec deux équipages par bateau et un nombre minimal de quatre relais.

Les Règles de la Course à la Voile (RCV-2021-2024).

Le présent Avis de Course.

Les Instructions de Course et leurs éventuelles Annexes et /ou Avenants.

## **Formalités**

---

Le dossier d'inscription et la notice sont disponibles en téléchargement sur le site internet du club [www.cntregastel.com](http://www.cntregastel.com)

## **Voiliers admis**

---

Seuls seront admis les voiliers de type 420 conformes aux règles éditées par l'Association de Classe, avec deux équipages.

Ils devront être en règle avec les autorités de classe.

Le nombre de bateaux admis est limité à 40, par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

Le bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur minimale de 5 mètres (diamètre 5mm mini) fixé solidement à l'avant au point de remorquage du bateau (sauvetage, remorquage éventuel), d'une écope et d'une lampe de poche étanche pour la nuit.

Le port du gilet de sauvetage correctement capelé pour chacun des équipiers est obligatoire durant toute la course.

Un contrôle de la présence de l'armement de sécurité sera effectué avant le départ.

Le non respect de ces règles entraînera des pénalités précisées dans les instructions de course.

La publicité est autorisée sur les bateaux mais aucun bateau ne doit porter de publicité pour des boissons alcoolisées et/ou pour du tabac (loi Evin).

## **Concurrents**

---

Ouverture de la régata aux concurrents âgés de 14 ans ou plus le 1<sup>er</sup> jour de course, sans dérogation.

Les concurrents mineurs devront faire signer l'autorisation parentale sur la fiche d'inscription.

Les participants doivent impérativement posséder une licence compétition.

## **Classement**

---

Le classement se fera conformément aux instructions de course.

A nombre égal de tours, sera déclaré vainqueur celui qui aura passé la ligne d'arrivée en tête.